



# COMMISSION DELEGATION

Mardi 15 Février 2022 à 18h

## Procès-Verbal N°544

Président : CICERON Fabien  
Présents : CICERON Fabien, DUTCKOWSKI Yohan,  
Excusés :  
Absents : HESNI Mohamed, AGACI Franck

.....

**PRESIDENT** : CICERON FABIEN Portable : 06 33 54 57 25

**DESIGNATEUR DELEGUES** : DUTCKOWSKI Yohan Portable : 06 07 56 46 55

**Permanence Commission** : 04.76.26.87.75 : tous les mardis de 16h à 20h00

Merci de **FAIRE IMPERATIVEMENT** toutes vos demandes de délégué sur l'adresse mail ci-dessous :

**E-mail** : [delegations@isere.fff.fr](mailto:delegations@isere.fff.fr)

### DEMANDE DE DELEGUES

Les demandes de Délégué doivent se faire par **mail officiel ou courrier avec entête du Club**.  
Aucune autre demande ne sera prise en compte.

**Pour le championnat** : la demande doit être faite 1 mois avant la date de la rencontre.

**Pour les coupes** : la demande dans les 5 Jours qui suivent le tirage des rencontres.

### Mesdames, Messieurs les Correspondants de Clubs :

N'oubliez pas d'avertir les officiels afin de leur confirmer : L'heure et le lieu de la rencontre.  
Vous avez leurs coordonnées sur le Site du District *DOCUMENTS*, Trombinoscope des Délégués.

### Information aux délégués :

Pensez à bien saisir vos indisponibilités sur votre compte myfff.

Vos rapports doivent être saisis **au plus tard 24h** après votre match.

### Mesures COVID pour les délégués

Il est demandé à tous les délégués de se déplacer avec leur masque et de respecter l'ensemble des gestes barrières ainsi que les mesures de distanciation sociales.

Les délégués doivent porter le masque dès leur arrivée au stade et le garder durant l'intégralité de la rencontre jusqu'à leur départ du stade

Il est aussi demandé à tous les délégués de mettre en place l'organisation de la vérification du pass vaccinal auprès **de toutes les personnes présentes sur la feuille de match.**

Le « pass vaccinal » consiste en la présentation de l'une de ces trois preuves :

- **Certification de vaccination** (schéma vaccinal complet, dose de rappel comprise dans le délai imparti pour les personnes à partir de 18 ans et 1 mois qui y sont éligibles) ;
- **Certificat de rétablissement** de plus de 11 jours et moins de quatre mois ;
- **Certificat de contre-indication à la vaccination.**

### **Désignations :**

#### **WEEK END DU 19 ET 20 FEVRIER 2022**

<i>Catégorie</i>	<i>Club recevant</i>	<i>Club visiteur</i>	<i>Délégué désigné</i>	<i>Répartition des frais</i>
COUPE U 20 NOEL PILOT	NIVOLAS	GROUPEMENT ARTAS	BOULORD JM	FRAIS AUX DEUX CLUBS
SENIORS D1 POULE B	JARRIE CHAMP	CHARVIEU	BOUHAZAMA KAMEL	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D3 POULE A	PAYS ALLEVARD	SUSVILLE	MALLET MARC	CAISSE DE PEREQUATION
COUPE SENIORS F MARCHIOL	ST MAURICE EXIL	ESTRABLIN	BLANCHEFLEUR BERNARD	FRAIS AUX DEUX CLUBS
COUPE SENIORS F MARCHIOL	RIVES	ISLE D ABEAU	SOUDANI HAMID	FRAIS AUX DEUX CLUBS
COUPE SENIORS F MARCHIOL	ECHIROLLES 3	FC2A	HUGOT DANIEL	FRAIS AUX DEUX CLUBS
COUPE SENIORS F MARCHIOL	SASSENAGE	NOYAREY	LAZAAR SAMID	FRAIS AUX DEUX CLUBS
COUPE SENIORS F MARCHIOL	VOREPPE	MANIVAL 2	VELOSO JOSE	FRAIS AUX DEUX CLUBS
COUPE SENIORS F MARCHIOL	DEUX ROCHERS	USVO	MORE CLAUDE	FRAIS AUX DEUX CLUBS
COUPE SENIORS GROS BALTAZARD	FC2A 2	ST CHABONS 2	EL RAFFARI REDA	FRAIS AU CLUB DE ST CHABONS